

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Mon médecin généraliste

Ce n'est un secret pour personne, la pénurie de médecins généralistes est annoncée. Elle sera effective d'ici à cinq ans dans notre Commune. La plupart de nos blouses blanches s'approchent en effet aujourd'hui de l'âge de la retraite. Cette insuffisance ne nous est pas propre. Elle touche aussi les communes de Froideville, Bottens et Bretigny qui n'ont plus de médecins. Quant à Cugy, elle peut compter sur quelques professionnels... mais ils n'acceptent plus de nouveaux patients.

La relève médicale est donc un sujet d'inquiétude locale et régionale. Parler de relève nécessite d'abord de définir les besoins. On peut les estimer sur la base de prévisions, qui ne sont pas toujours convergentes, des quatre partenaires principaux de la santé : patients, médecins, assureurs et instances politiques. Chacun a son positionnement mais la coordination en amont n'est pas toujours assurée. Le risque est là que de modifications profondes et pas forcément positives de l'accès aux soins voient le jour dans les années à venir. L'objet de ma réflexion se limitera à la relève des médecins de premier recours. C'est en effet aux politiques de prendre leurs responsabilités et de faire avancer le dossier de la pénurie des généralistes.

A titre d'exemple, quatre médecins généralistes officient sur notre Commune qui compte à ce jour 7300 habitants, soit en moyenne un médecin pour 1800 habitants alors que les besoins de base se situent aux environs d'un pour 1000 résidents.

A fin 2016, le Mont-sur-Lausanne atteindra le cap des 8000 habitants et le besoin en médecine de premier recours devra être adapté à la population et à son vieillissement. Cette problématique ne peut être envisagée

qu'à l'échelle locale. Il faut prendre en compte la région et la population des villages cités ci-dessus.

Face à ce constat inquiétant et avant que nous ne soyons en condition d'urgence je me suis permis de demander, par le biais du SDNL que je préside, une analyse de la situation régionale actuelle. Nous y effectuons une projection sur l'avenir des besoins en médecine de premier recours sur l'axe de la ligne tl n°60 qui relie, chaque demi-heure, les localités entre elles.

C'est la première fois que le SDNL coopère dans ce domaine particulier. Avec les années, cette petite « entreprise publique » au service des 12 communes du Nord lausannois a fait ses preuves dans de nombreux domaines ayant trait à l'aménagement du territoire (la planification scolaire notamment). Or la médecine générale comporte également des aspects territoriaux. Nous avons donc pris langue avec les spécialistes du domaine au Canton. Ils nous soutiendront et nous encadreront dans cette étude qu'ils estiment également légitime et nécessaire.

Ces premières discussions avec les partenaires cantonaux révèlent en effet que le moment est bien choisi pour traiter la question à l'échelle du bassin versant de la ligne tl n°60.

Les grandes lignes de la réflexion ont été ainsi posées. Elles portent sur la nécessité de locaux adéquats et leur mise à disposition par les autorités ainsi que sur les différents mécanismes qui peuvent favoriser la création de centres médicaux.

Nous prendrons maintenant contact avec les communes concernées de notre région, pour bien cerner leur intérêt et leurs besoins en la matière. Il va de soi que les médecins actuellement en place seront consultés, eux qui seuls connaissent concrètement la situation de terrain et les moyens de la faire évoluer en vue du meilleur bien-être de nos populations communales et régionales. ■

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 172
février 2016



Edito	1
Affaires communales	2
La vie montaine	5
Paroisses et autres	8
Les enfants et les jeunes	9
Passé et présent	10
Un monde goûteux	12
Sport	14
Agenda	16

Photographie : Stéphane Allaz



2016 : se jeter à l'eau...

Reflets du Conseil communal

L'examen du budget occupe toujours une partie importante de la dernière séance de l'année du Conseil communal. Pour 2016, le préavis présenté par la Municipalité laisse apparaître un bénéfice de Fr. 777 000.- (44,8 millions de recettes et 44,1 millions de dépenses). Il fait également état d'investissements pour 15 millions constitués pour l'essentiel par la réfection de maints collecteurs, par l'entretien ou l'aménagement de plusieurs routes et chemins (notamment entre le Grand-Mont et le Mottier) ainsi que par différents crédits de rénovation ou de constructions (piscine et salle de gym du Centre sportif du Mottier, Collège des Planches, etc.). Bref, pour peu que le Conseil communal avalise toutes ces dépenses durant l'année prochaine, il faudra emprunter 11 millions, ce qui portera l'ensemble de la dette à 63 millions à fin 2016. Le plafond d'endettement est fixé à 68 millions pour cette législation.

Amenée à se pencher sur ce budget, la Commission des finances du Conseil communal a proposé aux conseillères et conseillers de donner leur feu vert à la Municipalité. Elle a néanmoins formulé plusieurs réserves. Sur deux objets, elle a été suivie par les membres de l'organe délibérant qui ont, eux aussi, contesté les dépenses projetées. En particulier, l'engagement d'un collaborateur à 50 % pour soutenir la conseillère municipale en charge des écoles et de la culture a été refusé. Le cahier des charges de cet employé paraissait, en l'état, trop approximatif. De la même manière, un crédit de Fr. 50 000.- pour étudier la faisabilité d'un terrain de football synthétique au Châtaignier (coût estimé: 2 millions) a passé à la trappe. Motif: la Municipalité n'a toujours pas rendu public le rapport de la commission nommée pour évaluer globalement l'avenir de cette zone de détente et de sport.

Définir les priorités

Enfin, en prévision de l'augmentation constante de la population, la Commission des finances a réitéré sa demande de pouvoir disposer d'une planification plus précise et plus anticipatrice des investissements. Une démarche qui suppose, notamment, que l'Exécutif série mieux les dépenses envisagées en leur accordant des degrés de priorité.

Même si elles ont provoqué maints débats, les autres objections de la Commission des finances n'ont pas été retenues par le Conseil. C'est ainsi que la rétribution des municipaux sera globalement augmentée de Fr. 40 000.- (elle avait déjà été allongée de Fr. 60 000.- en 2011). Une provision du même montant a aussi été constituée en raison de l'éventuel départ de certains membres de l'Exécutif à la suite des élections qui se dérouleront à la fin de ce mois.

Soutien à la petite enfance

Pour le reste, lors de sa dernière séance de 2015, le Conseil a également débloqué un crédit de Fr. 100 000.- en faveur d'une nouvelle structure privée d'accueil préscolaire sise au chemin de Maillefer. En cela, le préavis municipal a rappelé la politique communale en la matière. Les garderies coûtent cher et leurs premières années d'existence sont financièrement difficiles.

En l'occurrence, en accordant une aide au démarrage à « Matt & Matic », on favorise l'implantation et le lancement d'un nouvel établissement – lequel réserve en contrepartie 30 places pendant cinq ans aux familles domiciliées au Mont.

Durant cette séance, pour faire suite à une demande qu'il avait formulée, le Conseil a également pris connaissance d'une analyse très pointue de l'état du réseau routier communal. En effet, un véhicule spécial mandaté par la Municipalité a sillonné l'ensemble des 46 kilomètres de routes et de chemins ainsi que les 26 kilomètres de trottoirs afin d'en dresser une minutieuse radiographie par tronçons de 50 mètres. Il en est résulté un tableau chiffré ainsi qu'un plan synoptique. Plusieurs travaux de maintenance et de renouvellement devront être entrepris. Une planification sur cinq ans verra le jour incessamment. Elle fera l'objet d'une discussion dans le cadre du budget 2017.

La prochaine séance du Conseil est prévue le 14 mars à 20h15. Les débats sont publics. La plupart des documents à l'usage des citoyennes et citoyens sont disponibles sur le site internet de la Commune (rubrique « Autorités »).

*Joël Guillet,
secrétaire du Conseil*



Passeport vacances 2016

Calendrier

Juillet: du lundi 4 au dimanche 17

Août: du lundi 8 au dimanche 21

Traditionnel: pour les enfants scolarisés de la 5^e à la 11^e (soit nés entre le 1^{er} juillet 2000 et le 30 juin 2007)

Farniente: pour les enfants dès 13 ans révolus, scolarisés au maximum 11^e HarmoS

Le Secrétariat municipal

D'un point de vue historique, le secrétaire municipal, comme ses collègues aux échelons fédéral et cantonal, exerce la fonction officielle la plus ancienne du monde. L'office du secrétaire existe depuis le début de la culture écrite et les villes suisses disposent d'un chancelier ou d'un secrétaire depuis le Moyen Age. L'adage selon lequel «Le secrétaire municipal prend note de ce que le Conseil municipal décide!» est toujours vrai, mais bien sûr un peu réducteur.

En règle générale, le secrétaire municipal n'est plus seul mais entouré d'une équipe formant son service, plus ou moins nombreuse en fonction de la taille de la collectivité qu'il sert. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2015 et suite à la réorganisation voulue par la Municipalité dans le cadre du projet «Le Mont, une Ville», le Secrétariat municipal (jusqu'ici appelé «Grefte municipale») de la Commune du Mont-sur-Lausanne est composé de deux personnes employées à plein temps, à savoir d'un secrétaire municipal, M. Sébastien Varrin et d'une secrétaire municipale adjointe, M^{me} Josika Freymond, au service de la Commune depuis plus de quinze ans et ayant exercé la fonction de secrétaire municipale durant huit ans.

Sous la responsabilité directe du syndic, le Secrétariat municipal peut être considéré comme la plaque tournante de l'administration communale. Il est au centre du processus administratif. En ce sens, il édicte et fait appliquer par les services différents types de procédures et directives. Il veille au respect des institutions en assurant le bon fonctionnement des organes exécutif (Municipalité) et réglementaire (Conseil communal). Il sert de soutien et de source d'information pour les services de l'administration ainsi que pour la population. Il est plus particulièrement un appui direct de l'Exécutif puisqu'il coordonne la gestion de

ses séances, assure la rédaction des procès-verbaux et veille à l'application des décisions de la Municipalité par les services.

Contrairement à ce qui peut se passer dans une petite commune, le Secrétariat municipal ne s'occupe pas de tout, la plupart des compétences métiers que requièrent les domaines couverts par l'Administration communale se trouvant dans les services. Il peut donc être considéré avant tout comme un service administratif «généraliste» qui planifie, coordonne, renseigne et communique. Un certain nombre de domaines lui sont toutefois directement rattachés, à savoir:

- la correspondance de la Municipalité,
- l'organisation de rencontres et manifestations avec la population ou des autorités communales ou cantonales, la communication (journal communal, gestion des sites internet et intranet, supports promotionnels, etc.),
- l'organisation des élections communales,
- les demandes de naturalisation,
- la coordination (agenda, ordre du jour des séances, etc.) avec le Conseil communal, etc.

Avec l'augmentation régulière de la population apparaît la nécessité de renforcer et de professionnaliser les services de l'administration. Une des tâches du Secrétariat municipal est donc de favoriser ce processus et de s'assurer que, de par leur structure et les moyens qui sont mis à leur disposition, les services puissent travailler avec efficacité et ainsi permettre à la Municipalité de disposer de toutes les compétences et informations dont elle a besoin pour prendre ses décisions et mener la politique qu'elle souhaite pour le bien des Montaines et des Montains.

*Sébastien Varrin
Secrétaire municipal*



Photographie : Stéphane Allaz



Service de l'urbanisme et du développement durable

Route de Lausanne 16
Tél. 021 651 91 98
urbanisme@lemontsurlausanne.ch

Ouverture

8h à 11h30 et 13h30 à 16h30

Simulateur de conduite Eco-Drive en libre-service

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement durable, notre Commune s'engage activement pour la promotion d'une mobilité individuelle durable et responsable.

Pour y contribuer concrètement, un simulateur de conduite Eco-Drive sera mis gratuitement à disposition du public âgé de 18 ans et plus, dans le hall de l'Administration communale, route de Lausanne 16, du 14 au 18 mars 2016, pendant les heures d'ouverture de l'administration.

Pour l'employer, aucun accompagnement particulier n'est nécessaire. Les utilisateurs sont assistés automatiquement par l'appareil pour deux voyages qui durent au total sept à huit minutes. De plus, le simulateur est équipé de deux sièges; ainsi le passager peut profiter des expériences faites par le conducteur.

L'objectif principal de l'action est de sensibiliser les utilisateurs à l'optimisation de leur style

de conduite dans le sens de l'économie, de l'efficacité et de la sécurité dans leur pratique quotidienne du trafic routier.

Antonio Turiel, chef de service



Informations destinées aux détenteurs de chiens

La Loi vaudoise sur la police des chiens entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008 a pour but de protéger les personnes et les animaux des agressions canines par des mesures préventives et répressives.

La Police des chiens, en collaboration avec la Commission cantonale pour la police des chiens, est chargée d'atteindre ces buts au sein de la Division des Affaires vétérinaires (www.vd.ch/scav).

Les mesures répressives vont de l'obligation de tenir le chien en laisse à l'euthanasie en cas de récidive ou de problèmes graves. Parmi les mesures préventives figure, en plus de l'obligation d'éduquer et de sociabiliser son chien, l'obligation pour le propriétaire d'annoncer son chien dans les quinze jours à sa commune de domicile (formulaire disponible sur le site internet communal) ainsi qu'à la banque de données AMICUS. Cette double obligation d'annonce est inscrite à l'article 9 de la loi et concerne toute acquisition ou toute cession d'un chien, tout changement d'adresse ainsi que la mort de son animal.

Afin de répondre aux très nombreuses demandes relatives à l'introduction de la Loi sur la police des chiens, le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires a réuni sur son site les informations pertinentes destinées aux détenteurs de chiens, aux vétérinaires et aux éducateurs canins.

www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/animaux/police-des-chiens/

Police administrative



Stèle commémorative

L'inauguration du nouveau Collège du Mottier constitue assurément un des événements majeurs qui ont marqué la vie de notre Commune au cours de l'année 2015. C'est évidemment pour les besoins des générations futures que ces nouveaux bâtiments ont été conçus et il tenait à cœur à la Municipalité de laisser une trace symbolique de ce projet pour les enfants qui fréquenteront ces lieux dans 20 ans, au-delà des bâtiments eux-mêmes.

C'est ainsi qu'une stèle commémorative a été conçue, symbolisant un des bâtiments du site du Mottier. Une «capsule temporelle» a été déposée à l'intérieur. Elle contient différents documents, dont notamment les discours prononcés à l'occasion de l'inauguration, les projets du concours d'architecture et des travaux d'élèves réalisés dans le cadre de ces festivités.

Le 10 novembre 2015, une petite cérémonie officielle a réuni la Municipalité, la Direction des écoles et les membres du Comité d'organisation de l'inauguration pour le dépôt des documents et le scellage de la stèle. Celle-ci sera réouverte précisément dans 20 ans, soit le 10 novembre 2035, notamment par des élèves qui fréquentent aujourd'hui ces lieux. Ce sera pour eux l'occasion de se replonger dans le contexte de cette année 2015 qui a vu aboutir ce magnifique projet dit des «Trois Danseuses» et de marquer symboliquement l'héritage laissé par toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce site.

A vos agendas donc et rendez-vous en 2035!

*Sébastien Varrin,
Secrétaire municipal*

Un concert de l'Ecole de Musique du Mont-sur-Lausanne (EMML)

L'EMML signale un concert offert par ses professeurs.

Il aura lieu le vendredi 19 février à 20h, à l'Aula du Collège du Mottier.

Au programme
différents styles musicaux et une variété d'instruments.

Entrée libre, collecte à la sortie.

Katérina Kabakli, directrice



Le temps qu'il a fait...

2015: un printemps ensoleillé, un été caniculaire, une sécheresse automnale et une année record en température.

Cette phrase inaugure le bulletin climatologique 2015 de l'Office fédéral de météorologie et de climatologie et concerne une moyenne établie sur l'ensemble des données recueillies dans toutes les régions de notre pays. Dès lors, quel bilan annuel peut-on tirer des relevés propres à notre Commune ?

En premier lieu, nuancer grandement l'impression d'avoir vécu une année 2015 torride. En effet, comme vous pouvez le découvrir sur le graphique, la moyenne annuelle est largement dans la norme. Les mois de juillet et août caniculaires ont été largement compensés par les mois de septembre et octobre plutôt frais.

Le sentiment de sécheresse traduit en revanche bien la réalité. Heureusement que mai et septembre ont été bien arrosés, car les autres mois de cette année 2015 n'ont vu que peu de précipitations, décembre détenant le record négatif avec à peine 18 millimètres de pluie.

C'est le 1^{er} janvier 2015, avec une température de -6,9°C, que nous avons vécu la journée la plus froide de l'année et qu'avec 34,7°C, le 4 juillet remporte la palme pour la température la plus élevée. Il ne faisait pas bon se promener sans parapluie le 1^{er} mai, journée la plus arrosée. Et pour terminer, retenons la date du 27 septembre comme la journée la plus venteuse de cette année qui s'est récemment terminée.

Encore quelques données: la neige a recouvert le sol durant 35 jours, la dernière gelée

blanche a eu lieu le 9 avril. Les cerisiers ont fleuri le 15 avril et les lilas le 2 mai.

Il me reste à vous présenter un petit bout de nature et pour évoquer l'hiver il me semble que le gui et les boules accrochées aux arbres dépourvus de feuille est la plante idéale. C'est un végétal saprophyte, à savoir une plante qui vit aux dépens d'une autre. Le gui puise en effet sa nourriture dans les tissus de l'arbre hôte.

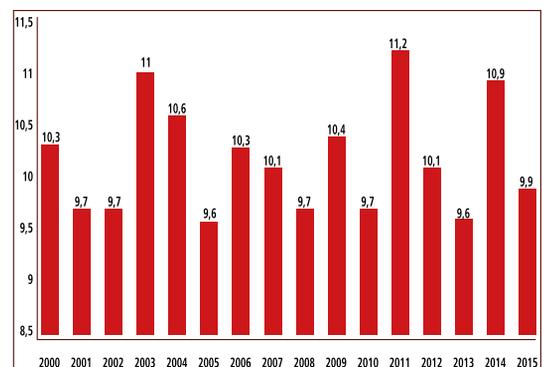
Comme chacun le sait, le gui entre dans la composition de la célèbre potion magique des irréductibles Gaulois. Plus sérieusement, les druides gaulois considéraient cette plante comme sacrée et l'appelaient « la plante qui guérit tous les maux ».

On retrouve aussi le gui comme plante « porte-bonheur » dans de nombreux pays européens et au Canada. S'embrasser sous le gui est présage de bonheur et de longue vie. Dès lors, Mesdames, Messieurs, à l'occasion de votre prochaine balade n'hésitez pas...

Jean-Marie Piemontesi



Photographie : Jean-Marie Piemontesi



Concerts à l'église du Mont

Dimanche 7 février 2016 à 17h

VOIX 8, octuor vocal accompagné par
Esmé de Vries, violoncelle et viole de gambe

Sestina «Lagrima d'Amante al Sepolcro dell'Amatta» de Cl. Monteverdi
et divers autres chefs-d'œuvre de l'art polyphonique profane et sacré.



Dimanche 13 mars 2016, 17h

Chantal Thiébaud et Yasemin Yilmaz, harpe, Carine Delphini, récitante

Le 13 mars prochain, le duo de harpes formé par Yasemin Yilmaz et Chantal Thiébaud proposera un programme varié, en compagnie de la récitante Carine Delphini. Musique romantique, baroque, contemporaine et

pièces traditionnelles russes et hispaniques entraînantes: les musiciennes offriront un voyage dans le temps et l'espace et feront découvrir les potentiels infinis d'un instrument peu commun.



Dimanche 24 avril 2016, 17h

Ensemble Auliden

Hélène Walter, soprano, Gaëtan Beauchet, hautbois,
Guillaume Bouillon, violoncelle, Nedad Djukic, orgue et piano
Œuvres de Georg Friedrich Haendel, Johan Treichel, Johann Sebastian Bach,
Robert Schumann, Johannes Brahms

Entrée libre, chapeau à la sortie

Renseignements : Marinette Moser, tél. 021 652 47 48

Les Mains Enchantées

C'est une petite maison à l'allure tout aussi enchantée que l'atelier pour enfants qu'elle abrite. Tout doucement, j'entre et découvre des petites paires de bottes rangées sous le banc. Au-dessus sont suspendus les manteaux de toutes les couleurs.

Derrière la porte qui mène, je le devine à l'atelier, des petites voix chantent. Je frappe, on m'ouvre... Et je découvre !

Un bel espace, lumineux, coloré et une dizaine de petits enfants assis en cercle qui, sans s'occuper de moi, continuent joyeusement leur babillage. Deux éducatrices et deux stagiaires encadrent ce petit groupe.

C'est un atelier d'expression plutôt qu'une garderie. Son but est que chaque enfant puisse s'exprimer, explorer, découvrir et créer. Le ton est donné.

Les deux responsables de l'atelier, Nathalie Konwicki et Aurélie Rouiller, sont des professionnelles de la petite enfance, avec un bagage solide et des expériences professionnelles très riches. La passion des enfants les a réunies avec l'ambition de les amener à découvrir le dessin, la peinture et les bricolages par la réalisation de leur œuvre.

S'exprimer par l'art, aussi petit soit l'enfant, est révélateur de nombreuses émotions et aide à prendre confiance en soi.

Evidemment tout ce petit monde est formidablement encadré par mes hôtesse mais aussi par les deux stagiaires Justine et Sandrine, dont la présence presque quotidienne (les cours obligent) contribue à cette belle philosophie : l'expression artistique, un moteur !

Les enfants sont accueillis depuis l'âge de deux ans et demi jusqu'à douze ans pour les plus grands qui souhaitent réaliser leur propre création.

Les idées de ces jeunes femmes ne s'arrêtent pourtant pas là. Elles proposent également l'organisation d'anniversaires, le mercredi ou le samedi, pour des enfants de 3 à 6 ans. Tout est pris en charge : le gâteau, l'animation et les photos souvenirs. Et ça, c'est une idée géniale car ces premiers anniversaires sont difficiles à gérer et il faut être « calé » pour canaliser les petits copains pendant quelques heures.

Nathalie et Aurélie sont des innovatrices, des chercheuses d'art et leur souhait commun est de partager leur bégain artistique en créant un atelier pour adultes le jeudi dès 18h30 ou encore un atelier nature le jeudi après-midi de 14h à 16h30. Sans oublier les ateliers vacances.

Je pense sincèrement qu'une des meilleures gardes qui soient pour nos enfants est celle des grands-parents. Car la bienveillance et le lien charnel ne pourront pas être remplacés. Mais découvrir un endroit où l'enfant peut créer, dessiner, peindre en étant entouré de petits copains contribue à ce développement que nous souhaitons le meilleur pour notre enfant.

Conjuguer la garde ainsi est une belle idée de cadeau également.

C'est ce que propose l'Atelier Les Mains Enchantées qui n'est pas une garderie, même si les enfants y sont encadrés et veillés, mais un lieu de découverte artistique où chacun peut s'exprimer à travers ses propres idées.

Agathe Gumy

Photographie : Les Mains Enchantées



Les Mains Enchantées

Chemin de Longeraie 1
021/653 42 86
mains.enchantees@gmail.com

Chaque jour de 8h30 à 11h30
Mercredi après-midi de 12h à 14h30

Il reste encore des places !

Union Instrumentale

Le Comité, les musiciennes et musiciens de l'Union Instrumentale ont le plaisir de vous inviter à assister à leur traditionnelle soirée annuelle, fixée au samedi 13 février 2016, à 20h30, à la Grande Salle, place du Petit-Mont.

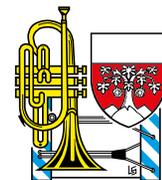
C'est un programme varié qui sera présenté sous la direction de M. François Bernardi.

Ce 13 février, les gourmets sont attendus dès 18h30 pour un apéritif qui sera suivi d'un « repas vaudois » où seront mis à l'honneur terrine, papet et saucisse aux choux; des poires pochées au vin rouge concluront ce festin.

Prix adultes: Fr. 30.- par personne, boissons non comprises.

Prix enfants jusqu'à 15 ans: Fr. 1.- par année d'âge.

Merci à chacun de s'inscrire jusqu'au lundi 8 février par mail (dpawitzig@bluewin.ch) ou par courrier (Union Instrumentale, Pierre-Alain Witzig, président, rue du Village 7, 1055 Froideville).





Les vendredi 11 et samedi 12 mars
spectacle à 20h, portes à 19h30
Grande Salle du Petit-Mont

1^{re} partie

Ici ou là-bas, quelle différence ?

sous la direction de Frédéric Rod
avec Pascal Buechli, conteur

2^{ème} partie

« Une journée pleine d'embrouille »

pièce en un acte présentée par
l'équipe théâtrale de l'Echo

Entrée Fr 20.-
(gratuite jusqu'à 12 ans)

Buvette et tombola

L'Echo des Bois

Nouvelle année, nouvelles soirées! Le chœur mixte de l'Echo des Bois répète avec plaisir tous les chants que nous vous présenterons les 11 et 12 mars prochains.

Nos soirées annuelles s'intitulent « Ici ou Là-bas... quelle différence? ». Nous vous emmènerons, entre autres, en balade sur les mélodies romantiques d'Huwiler, swinguerons sur celle de Meylan tout en passant par la mélancolie de Ducret...

En deuxième partie, nos chanteuses et chanteurs joueront dans une petite pièce de théâtre.

Comme toujours, il y aura de quoi se désaltérer et se régaler à la buvette.

Nous nous réjouissons de vous accueillir dans notre nouvelle tenue à la Grande Salle et espérons que vous repartirez les bras chargés grâce à notre tombola.

Le Comité



Photographie : L'Echo des Bois

Billet d' HUMEUR

J'ai pris au vol la remarque de certains: mais pourquoi toujours un billet de mauvaise humeur? Pourquoi un coup de gueule régulier? Certainement parce que je suis une indocile et insoumise, une révoltée. Autrement dit, une grande gueule. Une vraie. Qui déteste que chacun fasse tout et n'importe quoi en toute impunité. Alors je râle et, bon sang, comme j'ai de la matière...

A toi calomnie et à tes serviles...

C'est à toi que je m'adresse, à toi et tes disciples. Ces méchants qui te colportent, les folcoches de notre siècle. Vous venimeux, avez un point commun: la calomnie. Vous venimeux, avez un mire: blesser. Vous venimeux, avez un collectif: la haine.

Je vous devine, capons, tous aussi lâches les uns que les autres. Oh, vous ne manquez pas de finesse en effet, car vous savez viser le point qui torpille. Celui qui mutilé. Qui meurtrit pour longtemps.

Mais c'est bien facile de se gausser du petit ou du gros. De celui dont les oreilles se détachent. Du vilain et de sa disgrâce, du diffé-

rent de soi. Ou de médire sur les points faibles de cette victime choisie avec préméditation après avoir disséqué sa fragilité.

Je vous prie de braver le beau, le grand, celui ou celle qui vous dépasse à tous points de vue! Je vous incite à arroser de votre bave celui qui a la chance d'être heureux. Je vous invite même à vous en prendre à aussi ignoble que vous.

Soyez téméraires comme votre cruauté et regardez en face le mal que vous dispersez. Car, contrairement à ce qu'affirme le proverbe, vous ne serez que rarement punis. Et quelle que soit votre sanction, elle ne serait en rien comparable au mal que vous aurez ravivé.

Alors oui, je vous méprise à mon tour, tout comme j'exècre les lâches, les sans-cœur et les crétiens. Car c'est vous les médiocres. Non pas vos victimes.

Mais alors, est-ce que j'aime encore quelqu'un? Mais oui, tous les autres. Vous!

Agathe Gumy

*Un rien suffit à ôter le bien-être,
comme à troubler la santé.*

(Henri-Frédéric Amiel, *Journal intime*
le 2 novembre 1877)



Paroisse réformée

Une nouvelle diacre en appui dans la paroisse

Depuis le 1^{er} septembre dernier, nous pouvons compter sur l'apport d'une nouvelle ministre dans la paroisse: M^{me} Francine Lämmli.



Photographie: Alain Wirth

Née à Billens en 1961, elle a suivi un apprentissage en horticulture. Après une période de mère au foyer, pour s'occuper de ses quatre enfants, elle est entrée à la Poste pour distribuer le courrier.

En parallèle, un tournant s'est opéré dans sa vie; elle désire, comme elle le dit, s'engager au service du Seigneur. En 2002, elle fréquente les cours du Séminaire de culture théologique aux Cèdres à Lausanne. Il s'ensuit une formation professionnelle à Neuchâtel pour devenir diacre. Après un temps de stage et de suffragance dans la paroisse de Pacore (Payerne et environs), elle est consacrée diacre de notre Eglise en 2012. L'été passé, elle a quitté la paroisse de Pâquier-Donneloye pour rejoindre notre Région, et habiter la cure d'Ecublens.

Son engagement se décline ainsi: elle travaille à 50 % pour la paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice. A raison de 30 %, elle est en outre en charge du catéchisme dans la Région. Le 20 % qui lui reste, elle le consacre à notre paroisse. Nous lui avons confié des tâches particulières, compatibles avec son taux d'occupation. Elle conduit des cultes,

préside des services funèbres et anime des rencontres de catéchisme pour les 7^e et 8^e années.

Sachez enfin qu'elle aime les voyages, la couture, la cuisine, le bricolage, la lecture; mais surtout les rencontres amicales. Nous nous réjouissons de vivre la vie de l'Eglise avec elle dans notre Commune. Nul doute qu'avec sa fraîcheur, son naturel et son rayonnement, nous vivrons de belles complicités.

Des cultes « Tous-Ages »

Nous aimons quand les générations interagissent. Pour favoriser ce processus, la paroisse met sur pied, quatre fois par année, des cultes « Tous-Ages ». Ces cultes permettent notamment aux parents de vivre un temps d'éveil à la foi avec leurs jeunes enfants. Après une première partie vécue au culte, les familles se retrouvent à la Maison de paroisse, pour un temps de célébration et de créativité en commun. Cette année, nous avons choisi le thème des « mains »: « Dieu nous donne des mains pour donner, pour aider, pour bénir et pour servir ». Voici les dates de ces quatre cultes: 6 mars, 1^{er} mai, 21 août et 13 novembre 2016. Notez que dès 9h, les familles sont les bienvenues à la Maison de paroisse, pour partager un café-croissant. Une manière sympathique de commencer la matinée, avant le culte qui commence à 10h. Chacun sera le bienvenu.

Alain Wirth, pasteur

Retour sur la table ronde « Manger et prier »

C'est un public de près de 60 personnes qui a participé à la table ronde « Manger et prier: que disent les religions sur notre manière de nous alimenter? » organisée par les Jardins du Mont le 30 novembre 2015.

A grands traits, voici quelques éléments saillants de cette rencontre.

Le rabbin a rappelé les très nombreux interdits alimentaires présents dans le judaïsme. Selon lui, ces règles très contraignantes peuvent être un frein à l'intégration de sa communauté; toutefois, beaucoup de ses membres avouent prendre des libertés vis-à-vis des règles.

D'après la bibliste catholique et le pasteur, le christianisme a quant à lui très largement libéralisé le rapport à la nourriture. Cela se manifeste notamment dans les Actes des Apôtres lorsque Dieu demande à Pierre de ne pas juger impurs des éléments de sa création. De ce point de vue, la rupture avec le judaïsme paraît radicale.

Toujours sur notre thème de l'alimentation, l'islam semble assez proche du judaïsme, bien que pour l'essentiel des musulmans il est tout aussi envisageable de s'approvisionner dans un magasin casher que chez un fournisseur halal.

En ce qui concerne le bouddhisme tibétain, le stéréotype du végétarisme est vite tombé: au regard de l'altitude de cette province

chinoise, les cultures sont rares et le régime carné semble aller de soi. Cette religion insiste cependant sur la nécessité de nuire le moins possible à la nature.

Enfin, notre ethnologue a notamment parlé de l'interdit universel de l'anthropophagie. Cet interdit va fonder nos difficultés dans notre rapport à la consommation de viande et, plus précisément, à celle des animaux qui nous sont les plus proches. La discussion a également montré la tension qui émerge entre, d'une part, la nécessité de s'intégrer dans la société et, d'autre part, la volonté de respecter son identité, ce qui peut entraîner une coupure entre la communauté et le reste du corps social.

Cette rencontre interreligieuse marquée par un esprit fraternel nous a fait du bien par les temps qui courent. Elle demeure disponible sur notre site internet en format vidéo.

Philippe Somsky

www.lesjardinsdumont.ch



Paroisse catholique

Messes de la période pascale Eglise de Bellevaux

Mercredi des Cendres, 10 février, 19h30

Fêtes de Pâques

Dimanche des Rameaux, 20 mars, 17h30

Mardi 22 mars, Célébration pénitentielle, 20h15

Jeudi saint 24 mars, 19h30, Sainte Cène

Vendredi saint 25 mars, Célébration de la Passion du Seigneur, 15h

Samedi Saint, Veillée pascale, 21h

Pâques, 27 mars, 10h30

Fête de l'Ascension

Jeudi 5 mai, 10h30

Autres horaires

Samedi soir (messe anticipée)

1^{er} samedi du mois, 17h30 à Froideville,

2^e et 4^e samedis du mois, 17h30 à Cugy

3^e et 5^e samedis du mois 17h30, à Bellevaux

Tous les dimanches

10h30, à Bellevaux

Messes en semaine

9h, à Bellevaux (mardi, mercredi et jeudi)

18h, Communauté des Sœurs de Mère

Teresa, chemin de la Forêt 2, Lausanne,

lundi et vendredi

Messes des familles

13 février, 17h30, Cugy

5 mars, 17h30, Froideville

20 mars, 10h30, Bellevaux

17 avril, 10h30, Bellevaux

23 avril, 17h30, Cugy

1^{er} mai, 10h30, Bellevaux

4 juin, 17h30, à Froideville

Horaires standard des messes

www.cath-vd.ch





Marionnette Rikiko à la Médiathèque

L'essence du théâtre Rikiko est tirée de l'imagination des enfants. Elle est aussi le résultat de nombreuses années d'expérience à l'intérieur d'un jardin d'enfants et résulte d'une minutieuse observation en milieu éducatif et familial. Les personnages des spectacles sont parfois loufoques, toujours drôles. Les enfants se reconnaissent à travers eux et l'échange y est favorisé, voire encouragé.

Mais qui se cache derrière les marionnettes Rikiko? Elise Joder est non seulement éducatrice de la petite enfance mais également formée dans le domaine du théâtre. Elle donne en outre des cours et anime des ateliers pour parents et professionnels.

Pour en savoir plus:
www.rikiko.ch

Les rendez-vous avec les marionnettes Rikiko sont désormais usuels à la Médiathèque.

Depuis 2013, Elise Joder nous régale régulièrement de ses spectacles.

Particularité? Les histoires sont tirées d'un album jeunesse que les enfants ont ensuite plaisir à retrouver dans les rayons. Chaque spectacle propose une nouvelle histoire

déclinée en deux sessions, le matin pour les tout-petits (dès 18 mois), l'après-midi pour les plus grands (dès 3 ans). Les spectacles ont lieu sur inscription uniquement. C'est que la salle n'est pas très grande...

Murielle Reynolds



Prochaines représentations
les mercredis 10 février, 20 avril
et 1^{er} juin 2016

Matinée pour les 18 mois à 3 ans
de 10h30 à 11h15

Après-midi pour les enfants dès 3 ans
de 16h30 à 17h30

Médiathèque du Mont

Collège du Mottier B
route de la Blécherette 5b
Bus TL n° 8 ou 60
arrêt Coppoz-poste

Inscription : mediamont@vd.ch
ou 021 316 86 14



Actualités de l'APÉ

Notre comité vous envoie ses bons vœux pour 2016 et se réjouit de vous revoir lors des prochaines activités:

Cours d'autoprotection Tatout – samedi 12 mars

Le samedi 12 mars, de 10h à 12h, cours d'auto-protection Tatout, destiné aux enfants de 6 à 11 ans accompagnés d'un adulte. Le thème est « Rester en sécurité et prendre confiance en soi ». Le lieu et le prix du cours seront prochainement communiqués sur notre site.

Assemblée générale et conférence – Avril 2016

En avril, notre assemblée générale se réunira. La séance sera suivie d'une conférence « surprise ».

Regards sur notre dernière activité

Voici quelques images de notre dernière activité et nous tenons à dire un grand merci à tous les enfants qui sont venus nous rencontrer pour un maquillage ou un tatouage.

Sur notre site, vous trouverez des informations sur nos projets et nos activités, n'hésitez pas à le consulter: www.apelemont.ch.

Votre comité APÉ

Il était une fois... la cure

Ce n'est que trente ans après la construction du nouveau temple au centre du Mont que l'on se décida à installer un pasteur au sein de la commune. Et pour cela, il fallait lui construire un logement.

Le pasteur officiant au Mont vivait sous le statut de ministre forain et se déplaçait pour le service divin le dimanche, les catéchumènes descendant à Lausanne pour les catéchismes de semaine.

Ce n'est qu'en 1831 que l'on se résolut à lui procurer une cure. Il y prit ses quartiers quatre ans plus tard, car l'architecte en charge du projet dut plusieurs fois réviser ses plans, jugés trop ambitieux et pas assez « économiques ». Selon le rapport du Grand Conseil, la cure devait être un « bon logement pour un pasteur de campagne », commode, bâti avec soin, « mais sans aucun luxe ».

A l'origine, le logement comptait neuf pièces habitables (huit actuellement), y compris la chambre pour les catéchumènes et celle de la domestique, toutes chauffées au moyen de quatre poêles et trois cheminées. Une construction attenante

servait d'écurie, de remise et de chambre à lessive.

Modernité oblige, le chauffage central a depuis lors remplacé les poêles (seule une cheminée a été conservée), l'écurie abrite la voiture et la lessive se fait désormais dans une buanderie. Propriété de l'Etat, la cure est une bâtisse réservée au logement du pasteur du moment qu'il exerce sa fonction dans la commune. Le pasteur actuel, Alain Wirth, a décidé d'en faire aussi profiter ses paroissiens: l'étage est réservé à sa vie de famille, le rez-de-chaussée est dévolu à la communauté. Un choix personnel qui n'est pas sans rappeler la vie des pasteurs d'autrefois.

On reconnaît facilement la cure à ses volets rayés aux couleurs du canton. La façade principale à cinq axes, avec la porte d'entrée originale, donne sur la route de Cugy. La porte et le perron du côté sud ont été aménagés en 1970. Le bâtiment a été conçu avec un certain raffinement, grâce au cordon séparant les deux étages, aux chaînes d'angle et aux tablettes moulurées des fenêtres.

A l'inverse des maisons paysannes alentour, la cure est vouée à l'habitation et bien distincte du rural. Ses dimensions restent toutefois modestes par rapport aux maisons seigneuriales. Selon Monique Fontannaz, qui a consacré un ouvrage aux cures vaudoises, « cette position médiane occupée pour les cures dans la hiérarchie architecturale semble correspondre à ce que l'on sait du statut social de leurs habitants, même si, dans les faits, ce dernier ne s'est pas toujours maintenu à un aussi bon niveau que celui des bâtiments ». Le pasteur « ne devait paraître ni trop riche, ni trop pauvre, afin de rester le plus crédible possible dans son rôle de confident et de pasteur de la communauté qui lui était confiée ».

Brigitte Demierre Prikhodkine

Vente de bois de feu (hêtre)

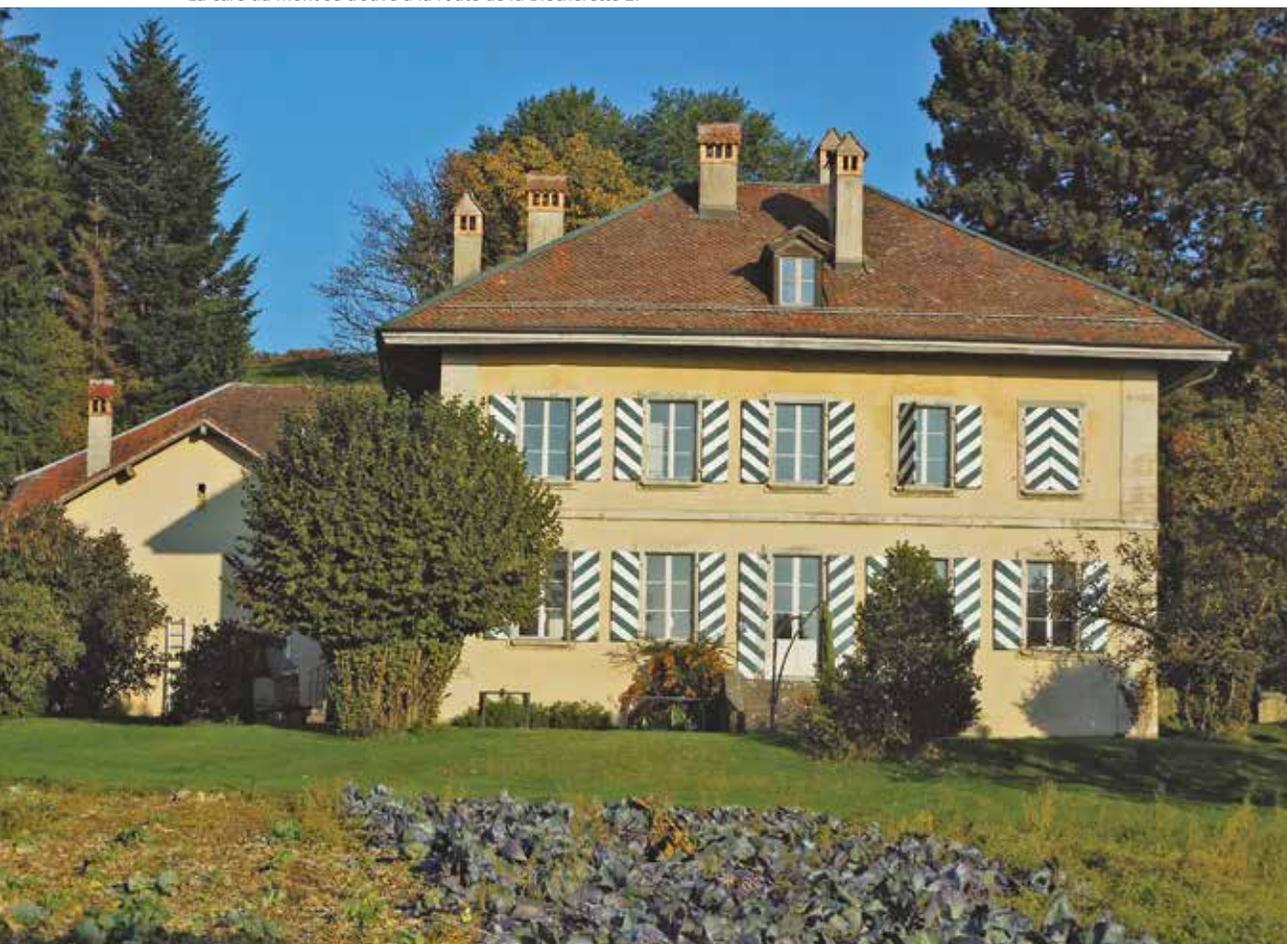
Bernard Baud

Route du Châtaignier 20
Tél. : 079 785 87 10

Bûches de 30 cm, vente en cartons pris à la ferme

Stères : livraison à domicile

La cure du Mont se trouve à la route de la Blécherette 2.



La fontaine du Petit-Mont

La fontaine du Petit-Mont, à l'entrée du parking de la place, se trouvait à l'origine de l'autre côté de la route. Construite en béton et datée de 1924, elle est sans doute à mettre en relation avec la maison localisée à la place du Petit-Mont 2.

À l'origine, cette bâtisse était une maison paysanne, qui a été entièrement réaménagée pour y installer d'abord une boulangerie, puis une épicerie fine et enfin une agence immobilière. En plein centre du hameau, la fontaine faisait le bonheur des vaches qui venaient s'y abreuver et des enfants du quartier, qui s'en servaient comme bassin de jeux.

Dans les années 1960, on décida de détruire la forge et l'atelier de charron qui se trouvaient depuis 1896 sur le terrain de l'actuel parking. C'est à cette même période que la fontaine fut déplacée, amputée d'un de ses bassins et que son embouchure fut installée sur le petit côté.

La fontaine manque, depuis, de mise en valeur, se trouvant coincée entre l'accès au parking et l'îlot herbeux. Ce n'est pourtant pas l'envie qui manquait d'aménager cet espace,

mais les finances... C'est pourquoi, en 1991, on se contenta d'y planter un tilleul qui marquait les 700 ans de la Confédération. Dans ses racines, on devrait trouver une boîte contenant des documents contemporains.

Brigitte Demierre Priklhodkine



La fontaine du Petit-Mont, alimentée par la source de Manloud.



Les enfants du quartier vers 1955 : Bernard Chabloz avec le balai, Jean-Charles Schwarz, Elisabeth Schwarz assise et Claire-Lise Jaquet.

(photo remise par Mme Elisabeth Corbaz-Schwarz)

Artisans et commerçants

Cheminées et poêles à bois

C'est la saison de la neige et des froidures. Des flocons ténus, malmenés par une bise glaciale, tombent sur les toits. À l'intérieur de la maison, la cheminée ou le poêle apportent une douce chaleur nécessaire au confort. À la cuisine, le fourneau crépète et dégage une agréable odeur de bois. Dans une habitation, la cheminée allie le bien-être, l'esthétisme, la performance.

Dans les années septante, Alexandre Schaub ouvre son entreprise de création de cheminées et installe son atelier au Mont. C'est le début de «Cheminées Création». Il y a trois ans, son fidèle collaborateur Serge Henny, artisan poëlier fumiste, reprend les «flammes» avec la même passion et le même savoir-faire.

Il nous reçoit et livre sa conviction : «Créer une cheminée ce n'est pas uniquement pour faire joli. Le feu de bois est une source d'énergie écologique lorsque son rendement est optimal. Le poêle est un symbole de bien-être et de convivialité mais c'est aussi, si c'est bien géré, une accumulation de chaleur. Un appareil de chauffage pour la maison qui fait diminuer la consommation d'énergie annuelle».

La cheminée débute au bout d'un crayon, puis sur un plan. La création s'articule selon les désirs du client et l'architecture existante. Il faut poser le canal et les gaines qui peuvent insuffler l'air chaud dans d'autres pièces. Suivent les travaux de maçonnerie pour finir par... l'allumette et la bûche.

Comment bien allumer et entretenir un feu de cheminée ? Serge Henny : «Ce n'est pas très compliqué. Il faut commencer par un petit feu avec du bois d'allumage pour chauffer le canal qui créera l'aspiration. L'arrivée d'air dans la cheminée est indispensable. Poser ensuite des bûches de plus en plus grosses et bien alimenter le feu pour qu'il y ait une bonne chaleur. Le bois doit être de qualité et âgé de plus de deux ans.»

Dehors, le froid est toujours aussi vif. Sur le fourneau la marmite chante. Au coin du feu le chat ronronne...

Stéphane Allaz

L'équipe de Cheminées Création.



Photographie : Stéphane Allaz

Cheminées Création

Serge Henny

En Budron C2
Case postale 453

Tél. : 021 652 94 25
Fax : 021 652 37 70

Horaires fixes

Lundi - vendredi de 09h30-13h30

Ouverture flexible sur rendez-vous

info@cheminees-creation.ch
www.cheminees-creation.ch

L'Ordre de la Poêle a 50 ans

C'est à moi qu'il incombe de remémorer dans l'esprit des Montains qu'il existe une société locale qui a fêté son jubilé en 2015. Quel privilège de parler de cet honorable «Ordre de la Poêle» qui naquit il y a un demi-siècle.

L'Ordre de la Poêle, c'est avant tout une confrérie masculine, réunie autour d'une passion plus ou moins grande et plus ou moins assouvie pour la cuisine. Une confrérie culinaire, mais surtout amicale, comme il en existe des dizaines en Suisse et dans les pays voisins. La dissidence de quelques Vaudois membres des célèbres «Potes au feu» est à l'origine de l'Ordre qui se veut plus indépendant et moins rigide que son concurrent. Mais c'est aussi, et avant tout une société locale du Mont, qui participe régulièrement à la vie communautaire en proposant le jambon à l'os lors de la Fête de Mai, et les huîtres lors de la Saint-Nicolas.

Sans que cela soit écrit dans ses textes sacrés, l'Ordre, lorsqu'il arrive à réunir assez de forces vives – c'est-à-dire de confrères de tous âges –, participe occasionnellement à des manifestations plus ponctuelles. Ce fut le cas ces dernières années lors du Giron des Jeunesses. Nous y avons

officié avec beaucoup de plaisir en préparant environ une tonne de gambas. Plus récemment, pendant le Giron des musiques, nous avons eu le bonheur de faire (re)découvrir le traditionnel rôti vaudois. Plus proche de nous encore, au cours de l'inauguration des collèges du Mottier, nous avons mis la main à la pâte conjointement avec d'autres sociétés locales sollicitées par M^{me} Geneviève Hochstrasser, municipale de la Population, de la Police et des Ecoles.

Nous, confrères, ne serions que peu de choses si nos épouses ne nous laissaient pas occasionnellement accéder à la cuisine pour y développer notre sens pratique et y réorganiser le rangement... de manière plus ou moins heureuse. Nous les remercions à notre manière, de cette générosité et de leur compréhension. Nous les convions à une sortie d'été que nous agrémentons d'une visite culturelle, elle-même suivie d'un repas de haute tenue dans un restaurant du canton, ou de la région. Mais aussi, nous concoctons pour elles un repas de Noël en revisitant les meilleures réussites de l'année... dont le choix peut s'avérer cornélien tant la qualité proposée tend à prendre l'ascenseur depuis quelques années.

On entend souvent parler de crise de la quarantaine ou de la cinquantaine. La première n'a pas épargné notre Confrérie qui a traversé un creux il y a dix ans environ connaissant son plus petit nombre de membres actifs. Quant à la seconde, celle de la cinquantaine, elle a lieu en ce moment même mais il n'est pas question de parler de crise. En effet, sous la présidence de Gil Schelker, l'Ordre s'est étoffé et a perdu quelques rides (bien que les zygomatiques des membres fonctionnent à perdre haleine). Il a réussi le tour de force d'attirer des personnes plus jeunes et de tous horizons, ce qui enrichit sensiblement les discussions que nous pouvons avoir lors des repas ou une fois les rangements effectués, et qui apporte un humour sans cesse renouvelé.

Nous sommes heureux d'avoir symboliquement pu marquer cette année par deux repas durant lesquels nous avons souhaité mettre en avant la qualité de notre travail en cuisine en permettant à quelques-uns, triés sur le volet, de déguster les fruits de notre passion.

Bon anniversaire chers amis et confrères, que nos prochains repas soient aussi joyeux et festifs que les précédents.

Cédric Mottier



Sous l'œil attentif de notre syndic.



La recette des Paysannes vaudoises du Mont

Tout le Mont connaît la boucherie Henny qui propose ses viandes au marché de la Riponne. Le boudin créole est un de ses «must». Il contient notamment leurs fameux piments dont ils font venir les graines directement de la Guadeloupe. Marlène Henny nous livre une de ses recettes pour l'apprêter. Essayez et vous ne serez pas déçus.

Boudin à la créole

Pour 4 personnes

Ingrédients

- 8 petits boudins créoles
- 320 g de riz long grain
- 4 baby bananes
- 1 ananas
- 50 g de beurre
- 2 càs de sucre brun

Préparation

Chauffer les boudins 10 à 15 minutes dans une eau frémissante.

Peler et couper l'ananas en tranches et les bananes en deux.

Faire fondre le beurre et le sucre brun dans une poêle et y faire caraméliser les fruits.

Faire cuire le riz 10 à 15 minutes (en veillant à le garder un peu croquant) dans de l'eau salée.

Chauffer les assiettes et dresser.



Photographie : Paysannes vaudoises



Chemin de Longeraie 9
Tél.: 021 651 66 66

Le jardin des délices ?

Encore une belle table dans notre Commune. Ouvert tous les jours de 10h30 à 20h, ce restaurant propose à midi deux menus à choix ainsi qu'une carte variée qui change quatre fois par année, au gré des saisons.

Pour 80%, les produits sont frais et achetés dans notre région.

Avant de rencontrer la responsable hôtelière, j'y suis allée déjeuner. De suite l'endroit m'a charmée. Il se veut chaleureux, presque familial. Mon repas fut délicieux, l'assiette copieusement garnie, sans « chiqué », libérée de l'habituelle vieille tige de persil, que je trouve oiseuse.

Le service des plus accueillants et professionnel est accompli dans une salle décorée sobrement, harmonieuse et homogène. La cuisine ouverte d'où j'aperçois le personnel œuvrer avec une quiétude bienfaisante qui m'a sincèrement déstressée et permis de profiter de ma pause.

C'est donc M^{me} Annabelle Pauwels qui m'accueille et me parle du défi qu'elle s'est imposé. Elle n'est pas peu fière de mettre en avant le fait que toute l'équipe y a participé en mettant en place leurs projets, en particulier :

Trois quinzaines à thème

- à la mi-avril : quinzaine italienne
- à la mi-juillet : quinzaine des moules
- à la mi-octobre : quinzaine des roestis.

Deux fois par année un mois spécial :

- juin sera le mois des salades, avec chaque semaine une proposition différente
- décembre sera placé sous le signe des pommes et pommes de terre, avec des recettes originales et innovantes.

Brunch en famille

- Et le dernier dimanche de mai, soit le 29, chacun pourra s'inscrire pour un brunch en famille ou entre amis.

L'équipe de 11 personnes qui œuvre dans le seul but de notre satisfaction est dirigée par M. Yannick Hachen, chef de cuisine. Un sous-chef, des cuisiniers, des aides de cuisine et le personnel de salle complètent le team.

Il me semble découvrir un endroit naissant. Mais je n'y suis pas pionnière car cela fait 5 ans que ce restaurant est ouvert. A ma décharge d'ignorante, il est absolument récent dans sa décoration et son concept actuel.

Alors oui, ce restaurant se trouve dans l'enceinte de La Paix du Soir, mais c'est un établissement à part entière. Ce n'est pas le restaurant de l'EMS.

Un restaurant au sein duquel on n'attend pas. Où on oublie notre stress et celui du personnel. Des repas délicieux... et des prix évidemment proches de tous.

Vraiment un endroit à découvrir entre amis ou collègues mais aussi avec ses enfants lorsque le temps manque pour préparer un bon déjeuner.

La petite équipe de cuisine décrite plus haut élabore également les repas de l'EMS, du CMS et du SPA. Les repas doivent donc avoir une concordance et satisfaisante, par leur goût et leur originalité, à un maximum de personnes.

Agathe Gumy



La Société de tir du Châtaignier

Le vendredi 6 novembre 2015, au foyer de la Grande Salle du Mont-sur-Lausanne, notre traditionnel souper annuel a eu lieu. Une cinquantaine de convives ont dégusté une magnifique fondue Bacchus.

A cette occasion, nous avons distribué les différents challenges à nos fines gâchettes de l'année. Une nouvelle fois, des prix en nature ont pu être distribués grâce aux généreux donateurs, restaurants et entreprises du Mont et des environs. Voici un extrait des différents classements :

Tir à 300 m (fusil d'assaut)

Challenge tir militaire	points
1. Chatagny Michel	80
2. Mermier Alfred	78
3. Durussel Rémi	77

Challenge Tir en campagne	points
1. Chatagny Michel	67
2. Bucher Hugo	66
3. Jaszberenyi Kilian	63

Challenge Société	points
1. Morand Jérémie	39
2. Amaudruz Michel	37
3. Belet Jacques	37

Challenge Clochette	points
1. Chatagny Michel	94
2. Telley Thierry	89
3. Bucher Hugo	89

Challenge Manloud	points
1. Morand Jérémie	444
3. Belet Jacques	441
3. Chatagny Michel	421

Challenge Rionzi	points
1. Morand Jérémie	72
2. Chatagny Michel	69
3. Pétermann Jean-Marc	68

Challenge Châtaignier	points
1. Morand Jérémie	93
2. Jeannin Pierre-André	92
3. Bucher Hugo	92
Chatagny Michel	92

Challenge des dames	points
1. Messerli Myriam (jun.)	36

Challenge Vaudois	points
1. Chatagny Michel	147
2. Amsler Daniel	138
3. Durussel Serge	136

Challenge Vétérans	points
1. Janin Pierre-André	91
2. Belet Jacques	81
3. Wirthlin Jean	78

Challenge Roi du Tir	points
1. Chatagny Michel	480.1
2. Morand Jérémie	468.4
3. Jaszberenyi Claude	398.0

Tir à 25m (pistolet)

Challenge Tir obligatoire	points
1. Durussel Serge	198
2. Chardonnens Michel	195
3. Chatagny Michel	193

Challenge Tir en campagne	points
1. Chardonnens Michel	176
2. Durussel Serge	174
3. Von Wartburg Rodolphe	170

Challenge Comité	points
1. Durussel Serge	138
2. Chardonnens Michel	138
3. Chatagny Michel	133

Challenge Le Mont-Cugy	points
1. Chardonnens Michel	94
2. Durussel Serge	94
3. Chatagny Michel	91

SUDOKU 1	points
1. Guex André	41
2. Pétermann Jean-Marc	40
3. Chardonnens Michel	40

SUDOKU 2	points
1. Pétermann Jean-Marc	13
3. Chardonnens Michel	13
3. Durussel Serge	13

Challenge Roi du Tir 2015	points
1. Durussel Serge	604
2. Chardonnens Michel	603
3. Chatagny Michel	583

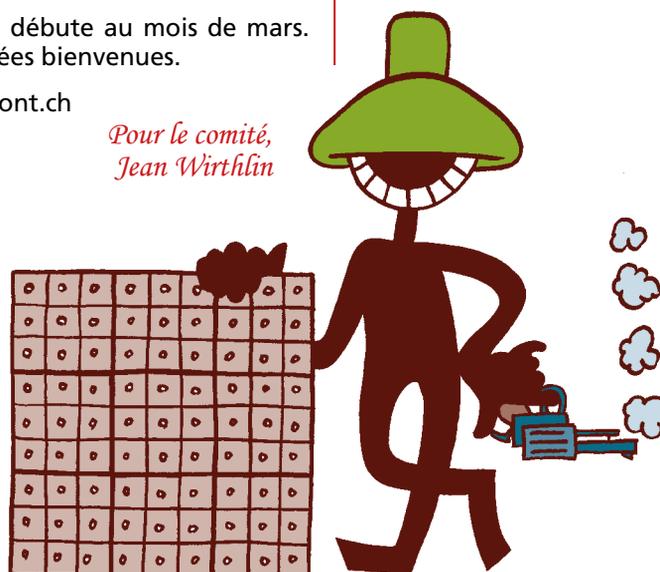
Félicitations à nos tireurs classés!

Chaque année, nous formons une dizaine de Jeunes Tireurs et Jeunes Juniors (fille ou garçon) de 14 à 20 ans. Nous leur transmettons notre passion de ce sport qui exige de la précision, de la discipline et un entraînement régulier toute l'année. Il apporte au tireur un développement de nombreuses facultés: connaissance de soi, concentration, maîtrise de ses émotions.

La nouvelle saison débute au mois de mars. Personnes intéressées bienvenues.

Info: www.stc-lemont.ch

*Pour le comité,
Jean Wirthlin*





Soutenez les juniors!

Repas de soutien
 du mouvement juniors
 Samedi 5 mars, dès 18h30
 Cantine du Châtaignier
Inscription
www.fclemontlausanne.ch

Un amateur parmi les pros

La trêve hivernale me permet de glisser le portrait d'un jeune joueur qui depuis 6 mois vit son rêve. Marc Roux, né en 1998, participe depuis le début de la saison à la vie de la première équipe. Junior du club, Marc est le gardien principal de l'équipe des juniors A, mais il a la chance d'être aussi incorporé dans le contingent de l'équipe de Challenge League.

Depuis le mois de juin, Marc se rend chaque jour sur les terrains du Châtaignier pour y participer aux entraînements, ceux spécifiques liés à son poste, ceux avec l'ensemble des joueurs du groupe de professionnels, et le jeudi avec les jeunes de son âge au sein de l'équipe de juniors A. En plus de ces temps d'entraînement, il a suivi tous les matches, aussi bien sur les terrains adverses que lors des parties jouées à Baulmes, à l'exception de la rencontre jouée à Chiasso un jour de semaine.

C'est donc un jeune homme enthousiaste que j'ai rencontré avant les vacances de Noël pour échanger autour de cette expérience d'immersion dans le sport professionnel.

Marc, comment as-tu été accueilli dans ce groupe d'adultes ?

J'ai rapidement trouvé ma place et toute l'équipe a été sympa avec moi. L'intégration s'est faite facilement et tous les joueurs ont été gentils.

Tu en côtoies qui ont un certain palmarès. Je pense entre autres à Gygax, ancien international. Ce doit être assez impressionnant ?

J'avais un peu d'appréhension, mais en réalité, ce sont des personnes adorables et qui me donnent des conseils. J'ai aussi la chance d'avoir comme exemple un excellent premier gardien, Maxime Brenet ainsi qu'un entraîneur spécifique très attentif, Monsieur Varquez.

As-tu le sentiment d'avoir changé, d'avoir progressé dans ton rôle de gardien de but ?

Il faut d'abord dire que chaque entraîneur à ses petits trucs, sa manière d'entraîner. J'ai donc dû abandonner des gestes que j'avais appris pour intégrer de nouveaux mouvements.



Photographie : www.fclemontlausanne.ch

Et sur le plan de ta vie d'homme, de ton regard sur le monde adulte ?

J'ai l'impression d'avoir mûri très vite et d'avoir gagné en assurance. Côtoyer aussi souvent et régulièrement des adultes de divers pays et de cultures différentes, les entendre échanger leurs soucis, leurs rêves font de moi quelqu'un d'autre. J'ai vraiment le sentiment d'avoir avancé, changé.

Déjà des souvenirs, un bon, un mauvais ?

Le match à Neuchâtel, dans ce stade récent, avec une belle ambiance. La déception de toute l'équipe lors de notre match à Bienne, avec une égalisation dans les toutes dernières minutes. La colère, la rage de certains.

Et la suite...

On a repris le 4 janvier. A côté, j'ai déjà un programme de remise en forme pour mieux supporter l'important travail de préparation physique.

Tu espères jouer un jour à ce niveau ?

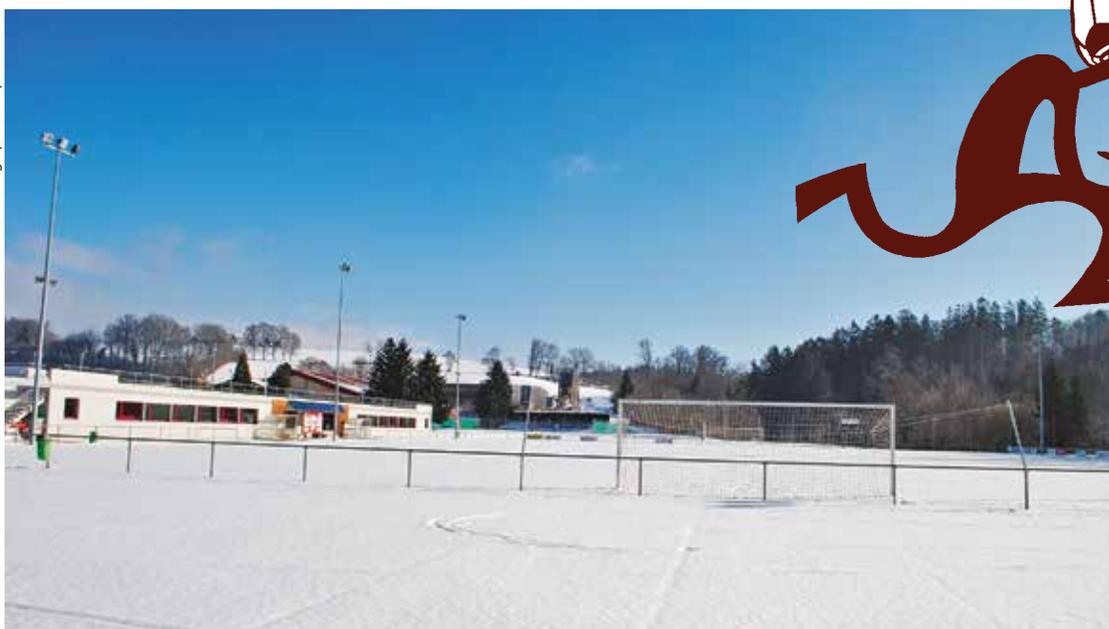
Les études restent une priorité, mais en même temps si l'occasion peut se présenter... et surtout si je suis capable d'atteindre un niveau suffisant, la question pourrait alors se poser.

Marc a dû reprendre l'entraînement, il poursuit ainsi son job d'adolescent; vivre des expériences passionnantes lui permettant de revendiquer petit à petit son statut d'adulte.

Jean-Marie Piemontesi



Photographie : Stéphane Allaz



Nos chers jubilaires

50 ans de mariage

M. et M^{me} Michel et Magali Berney, chemin de Longeraie 4
M. et M^{me} Jarek-Charles et Béatrice Pivoda, chemin du Saux 30

90 ans

M^{me} Erica Blanc, route de la Blécherette 99



M. et M^{me} Michel et Magali Berney.



M. et M^{me} Jarek-Charles et Béatrice Pivoda.



M^{me} Erica Blanc.



Février

Ensemble vocal « Voix 8 »
accompagné d'une viole de gambe
Di 7, 17h, église du Mont, *Comité des Concerts*

Spectacle marionnettes Rikiko
Me 10, 10h30 et 16h30, *Médiathèque du Mont* (p. 9)

Concert de l'Union instrumentale
Sa 13, 20h30, Grande Salle du Petit-Mont (p. 6)

Concert de l'Ecole de Musique du Mont-sur-Lausanne (EMML)
Ve 19, 20h, Aula du Mottier (p. 4)

Mars

Repas de soutien des juniors
Sa 5, dès 18h30, cantine du Châtaignier (p. 15)

Echo des Bois, soirées annuelles
Ve 11 et sa 12, 20h15 (portes dès 19h30) salle du Petit-Mont, *Echo des Bois* (p. 7)

Cours d'autoprotection Tatout
Sa 12, 10h à 12h, *APé* (p. 9)

Concert, Chantal Thiébaud et Yasemin Yilmaz, harpe, **Carine Delphini**, récitante
Di 13, 17h, église du Mont, *Comité des Concerts* (p. 5)

Simulateur de conduite Eco-drive en libre-service
Lu 14 au ve 18, *Administration communale* (p. 3)

Avril

Spectacle marionnettes Rikiko
Me 20, 10h30 et 16h30, *Médiathèque du Mont* (p. 9)

Ensemble Auliden, œuvres de Georg Friedrich Haendel, Johan Treichel, Johann Sebastian Bach, Robert Schumann, Johannes Brahms
Di 24, 17h, église du Mont, *Comité des Concerts* (voir p. 5)

Mai

Fête de Mai
Sa 7, dès 9h, place du Petit-Mont, *Société de Développement*

Juin

Spectacle marionnettes Rikiko
Me 1^{er}, 10h30 et 16h30, *Médiathèque du Mont* (p. 9)



Numéro 173

- Parution: 15 avril.
- Remise des contributions: 15 mars.
- Adresse: greffe@lemontsurlausanne.ch

Impressum

Administration
Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable
Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial
et coordination générale
Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins
Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins
Voir sur le site communal (homepage)

Impression
Hauswirth Imprimeurs, Le Mont